



## APPEL À LA GRÈVE UNITAIRE

Paris, 22 novembre 2022

# LE 7 DÉCEMBRE 2022, TOUS EN GRÈVE !

**Après la table ronde du 6 juillet 2022 qui a contraint la Direction SNCF à un timide dégel salarial, une nouvelle table ronde Salaires est convoquée le 7 décembre prochain.**

Dans un contexte d'inflation qui ne cesse de progresser, les organisations syndicales CGT, Sud-Rail et CFDT, considèrent que le compte n'y est pas pour l'année 2022. Pour nos trois organisations syndicales, le processus unitaire engagé depuis plusieurs mois doit être poursuivi afin de contraindre la direction à annoncer des augmentations générales des salaires et la revalorisation des primes de travail.

Une demande de concertation unitaire a été déposée le 21 octobre dernier pour réitérer les revendications déjà exprimées par nos organisations syndicales. Si la table ronde a été avancée de quelques jours en réponse à un courrier unitaire adressé à la direction, cette dernière continue à considérer que l'année 2022 a été soldée par la table ronde du 6 juillet...

Les revendications sont toujours là, et la détermination des cheminots à agir aussi !

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, SUD-Rail et CFDT revendiquent :

- Augmentation générale des salaires ;
- Rétroactivité au 1<sup>er</sup> janvier 2022 des mesures annoncées lors de la table ronde du 6 juillet dernier ;
- Réévaluation de l'indemnité de résidence ;
- Révision à la hausse de l'enveloppe allouée aux EVS ;
- Octroi d'un véritable 13<sup>e</sup> mois pour l'ensemble des cheminots ;
- Reconnaissance de l'expertise, de la qualification et de l'ancienneté des cheminotes et des cheminots tout au long de leur carrière.

**Le prix du travail des cheminots doit aussi augmenter !**

Les cheminots, comme tous les salariés du pays, vivent de leur travail. Ils connaissent des difficultés croissantes à boucler leurs fins de mois. Les prix de l'alimentaire connaissent des progressions à deux chiffres, les prix des carburants continuent à flamber, et des hausses de 15 % sont annoncées pour l'électricité et le gaz en janvier prochain. L'INSEE annonce une inflation à 6,2 % en rythme annuel, quant à la SNCF, elle annonce même la hausse incontournable du prix des billets...

Alors que les résultats et le bénéfice net sont attendus en forte hausse pour l'année 2022, les cheminots considèrent, à juste titre, que c'est le fruit de leur travail, car ce sont bien eux qui produisent !

Un préavis de grève unitaire a donc été déposé ce jour pour l'ensemble du GPU, couvrant la période du 6 décembre 20h au 8 décembre 8h.

**Dans l'unité, nos organisations syndicales appellent les cheminots à la grève le 7 décembre !**